

TRANSACTION

Montants à compter du 18 mai 2018

Inférieur à 50 000 €	10 % maximum
Entre 50 001 € à 75 000 €	8 % maximum
Entre 75 001 € à 100 000 €	7 % maximum
Entre 100 001 € à 250 000 €	6 % maximum
Entre 250 001 € et 500 000 €	5,5 % maximum
Supérieur à 500 000 €	5 % maximum

LOCATION (loi Alur mise en vigueur le 15 septembre 2014)

Honoraires de Visite, constitution du dossier de location,
et de rédaction du bail.

locataire 8 € TTC par m² maximum

Propriétaire, 8 € TTC par m² maximum

Honoraires d'état des lieux d'entrée et de sortie,

locataire, 3 € TTC par m²

Propriétaire, 3 € TTC par m²

Honoraires par locataires des Garages et parkings

1 mois de loyer Charges Comprises

état des lieux offert